

MAIRIE DE  
L A R G E A S S E

DEUX - SEVRES

Tel 05.49.72.02.10

communclargeasse@orange.fr

## EXTRAIT DU REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*L'an deux mille dix-huit,  
Le mercredi 23 mai à 20 H 30,*

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE  
Dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire,  
A la Mairie, sous la Présidence de M. GROLLEAU Jean-Jacques, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 16/05/2018

Présents : MM. GROLLEAU, MICHONNEAU, MOTARD, Mme BODIN,  
MM. DAVID, BAUDOUIN et JARRY D. ,Mmes FAZILLEAUD, SAUVETRE, M.  
ROUILLIER.

Absents : MM. HILKER, JARRY, BONNET et Mme GILLES

M. MICHONNEAU, adjoint en charge de la voirie, donne le détail des  
devis reçus pour les travaux d'entretien de voirie, les emplois partiels :

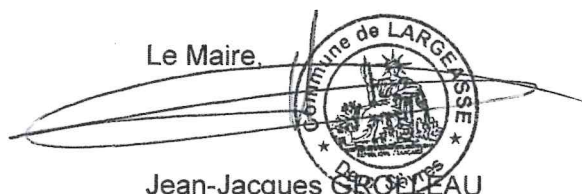
- SAS TPF : 750 € HT la tonne
- MIGNÉ TP : 605 € HT la tonne
- ROY TP : 625 € HT la tonne
- COLAS: 550 € HT la tonne,

Après étude des propositions, le conseil municipal valide à l'unanimité  
le devis COLAS pour 550,00 € la tonne.

Pour Copie conforme,  
En mairie, le 25 mai 2018

Le Maire,

Jean-Jacques GROLLEAU



Nombre de conseillers :

En exercice : 14

Présents : 10

Votants : 10

**Objet :**  
**Travaux d'emploi  
partiels**

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
Ou Sous-Préfecture  
Le :

31.5.2018

Transmis et rendu  
exécutoire à la Sous-  
Préfecture le

31.5.2018

Publié ou Notifié

Le 31.5.2018

REÇU EN PREFECTURE

le 31/05/2018

Application agréée E-legalite.com